

Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les directeurs d'unité



www.cnrs.fr

Objet : gestion de la prime de participation à la recherche scientifique (PPRS) en Juin 2017

Les arrêtés d'adhésion au RIFSEEP n'étant pas à ce jour publiés, et dans l'attente de cette publication, je vous informe que la PPRS moyenne sera versée aux Ingénieurs et Techniciens en juin prochain. Les compléments seront versés dans le cadre du nouveau régime, notamment dans le CIA (Complément Indemnitaire Annuel), à l'automne prochain.

Comme les années précédentes, au titre du 1^{er} semestre 2017, les agents percevront de façon automatique la moitié de la prime moyenne annuelle. Vous trouverez ci-joint le barème annuel 2017.

Vous conservez cependant la possibilité de minorer cette prime moyenne en adressant à mes services une demande écrite et motivée **avant le 8 juin 2017**. J'attire votre attention sur le fait que cette minoration ne peut être justifiée que par la manière de servir : il ne peut s'agir d'un moyen de sanctionner un agent pour une faute commise. Dans l'hypothèse d'une minoration, la délégation régionale informera l'agent concerné.

Pour mettre en place ces dispositions, je vous invite, au préalable, à prendre contact avec [redacted], adjointe du service des ressources humaines ou [redacted], coordinatrice du pôle de gestion.

Le Service des Ressources Humaines reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Délégué Régional